



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 89

Question orale n° 1016

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dupont appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la réalisation des aménagements de la section RN 89 à la sortie d'Ussel-Est prévus dans le cadre du volet routier du contrat de plan État-région pour la période 2000-2006. Plusieurs opérations viennent de s'achever pour améliorer et sécuriser l'entrée sur Ussel-Ouest. En revanche, concernant Ussel-Est, l'opération prévue dans le contrat de plan n'a pas été totalement réalisée à ce jour. Le coût de cette opération s'élève à 4,6 millions d'euros, à partager entre l'État et le conseil général. L'enveloppe actuelle permet de réaliser ces travaux, cependant, dans le cadre de la révision du contrat de plan État-région, les services de l'État envisageraient de reprendre 1,9 million d'euros sur ce projet pour abonder d'autres opérations. Or il est essentiel, pour la Haute-Corrèze, que cet aménagement, prévu dans le contrat de plan et dont la réalisation a été reportée à plusieurs reprises, puisse être mené à son terme. Aussi, il lui demande de bien vouloir faire en sorte que les engagements de l'État soient respectés dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

AMÉNAGEMENT DE LA RN 89 À LA SORTIE D'USSEL EST

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dupont, pour exposer sa question, n° 1016, relative à l'aménagement de la RN 89 à la sortie d'Ussel-Est.

M. Jean-Pierre Dupont. Monsieur le secrétaire d'État à l'aménagement du territoire, je veux appeler l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la réalisation des aménagements de la section de la RN89 à la sortie d'Ussel-Est prévus dans le cadre du volet routier du contrat de plan État-région pour la période 2000-2006.

Plusieurs opérations viennent de s'achever pour améliorer et sécuriser l'entrée sur Ussel-Ouest dans le cadre du quatrième, et non pas du troisième, contrat de plan. En revanche, concernant Ussel-Est, l'opération prévue dans le contrat de plan n'a pas été totalement réalisée à ce jour. Le coût de cette opération s'élève à 4,6 millions d'euros, à partager entre l'État - 55 % - et le conseil général - 45 % -, l'État ayant la maîtrise d'ouvrage. L'enveloppe actuelle permet de réaliser ces travaux.

Cependant, dans le cadre de la révision à mi-parcours du contrat de plan, les services de l'État envisageraient de reprendre 1,9 million d'euros sur ce projet pour abonder d'autres opérations dans d'autres départements de la région. Or il est essentiel pour la Haute-Corrèze que cet aménagement, prévu dans le contrat de plan et dont la réalisation a été reportée à plusieurs reprises, puisse être mené à son terme.

Monsieur le secrétaire d'État, je vous demande donc de bien vouloir me confirmer que les engagements de l'État seront respectés dans les meilleurs délais.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à l'aménagement du territoire.

M. Frédéric de Saint-Sernin, secrétaire d'État à l'aménagement du territoire. Monsieur le député, vous appelez mon attention sur la réalisation prévue au contrat de plan des aménagements de la RN 89 à la

sortie Est d'Ussel, route nationale qui traverse la Dordogne et que nous connaissons bien dans mon département.

Ces aménagements, d'un montant global de 4,6 millions d'euros, sont financés, comme vous l'avez dit, à 55 % par l'État et à 45 % par le département. Comme vous le savez, une première tranche de travaux a été effectuée entre Eybrail et Bussiertas pour 2,7 millions d'euros.

Il reste aujourd'hui à entreprendre une tranche de travaux pour un montant de 1,9 million. Vous craignez que l'État ne reprenne cette somme pour abonder d'autres opérations. Je veux vous confirmer ici que l'État ne prévoit en aucune façon de se désengager de cette opération, qui se poursuivra. La somme de 1,9 million ne sera pas détournée de son objectif. Monsieur le député, j'espère, par cette réponse, avoir dissipé vos craintes.

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dupont.

M. Jean-Pierre Dupont. Merci, monsieur le secrétaire d'État pour cette réponse positive. J'espère que les délais seront tenus et que la continuité dans les travaux sera assurée.

M. le président. Ces travaux permettront d'emprunter plus fréquemment la RN 89 et de visiter ainsi deux très beaux départements en passant par la Creuse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1016

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 423

Réponse publiée le : 19 janvier 2005, page 22

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 janvier 2005